

MILLE ET UN
REGARDS
SALON DE LA PHOTOGRAPHIE



BULLETIN DE CANDIDATURE

Mille et Un Regards
Salon de la Photographie de Longuyon
- 20 et 21 septembre 2025 -

Nom : **Prénom :**

Adresse:

Tél :

Courriel :

Site Internet :

Description des œuvres présentées (genre, thème, série, etc) :

.....
.....
.....

Membre d'un club : oui non **Nom du club**

Je m'engage à être présent lors de la manifestation (quelques heures au minimum)

J'atteste avoir lu et approuvé le règlement ci-joint

Signature :

RÈGLEMENT

La manifestation :

L'exposition **Mille et Un REGARDS** est une manifestation organisée par la ville de Longuyon en partenariat avec l'association STUDIO 54 ISO. Elle se déroulera **les samedi 20 et dimanche 21 septembre 2025 à la salle Brassens, rue du Général De Gaulle à Longuyon.**

Les horaires :

Le salon est ouvert au public le samedi 20 septembre de 14H à 18H et le dimanche 21 septembre de 10H à 18H.

Le vernissage aura lieu le samedi 20 septembre à 13h.

Inscriptions :

Le bulletin d'inscription devra être adressé rempli à M. Régis GITTER, Service Communication de la Mairie de Longuyon par lettre ou par mail et ce avant le **vendredi 12 septembre 2025**. L'inscription est gratuite.

Les exposants :

La manifestation est ouverte à tout candidat, professionnel ou amateur.

L'exposant garantit au comité d'organisation qu'il dispose de tous les droits et autorisations à la fixation et utilisation des images conformément à l'article 9 du code civil (droit à l'image) et à l'article L 122-4 du CPI (droits de la propriété intellectuelle et droits d'auteur).

Les œuvres :

Le thème de l'exposition est libre.

Néanmoins, les séries cohérentes seront privilégiées lors de la sélection des candidatures.

Les photographies doivent être imprimées sur du papier photo et présentées sous cadre ou contrecollées sur un support de type dibond, pvc ou carton.

Le format minimum des images est de 20 x 30 cm ou équivalent. L'organisation se réserve le droit de refuser une photographie dont le contenu et le niveau de qualité ne serait pas conforme à l'esprit qui est donné à la manifestation.

Mise en place :

La salle sera ouverte les vendredi 19 septembre de 15h à 19h30, ainsi que le samedi 20 septembre à partir de 10h.

Chaque participant se chargera de l'installation de ses photographies. Le montage se fera sur des grilles à l'aide de crochets. **Chaque photographe disposera de deux faces de grilles soit 2 mètres linéaires.**

Les photographes devront prévoir leur matériel de fixation.

Engagement :

Chaque exposant, en acceptant ce règlement, s'engage sur sa participation **et sa présence.**

Chaque exposant s'engage à laisser en place ses images jusqu'au dimanche 21 septembre à 18h.

Retrait des œuvres :

Le retrait des œuvres se fera le dimanche 21 septembre à partir de 18h.

Communication de l'événement :

La communication de l'événement se fera sous forme de «flyers», d'affiches, sur les sites web de la ville et de manière générale dans les journaux, presse spécialisée, TV locale et réseaux sociaux. Chaque photographe accorde au comité d'organisation le droit d'utiliser les images présentées dans le cadre strict et exclusif de la promotion de l'événement.

Assurance :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, incendie, détérioration de quelque nature que ce soit des œuvres présentées. Les photographes pourront à leur souhait souscrire un contrat d'assurance individuel.

Contact :

Service Communication – Régis GITTER
Mairie de Longuyon
1, Place de l'Hôtel de Ville
54260 Longuyon
Tél : 06.87.74.81.84
Courriel : regis.gitter@longuyon.fr

MILLE ET UN
REGARDS
SALON DE LA PHOTOGRAPHIE